

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

DIRECTION CENTRALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

**MISE EN DEMEURE N°01**

Vu le retard considérable enregistré dans la constitution de la caution de bonne exécution objet de la reconduction pour la deuxième année du contrat à commande n°27/2023 du 14/12/2023, portant sur l'acquisition (fabrication) de chalets démontables.

L'EPE/SPA DIVINDUS CAPREF, sise à BP 112, route de Chéraga-Rostomia/Alger, est mise en demeure pour prendre toutes les mesures nécessaires, afin de constituer la caution de bonne exécution objet du marché.

L'EPE/SPA DIVINDUS CAPREF est tenue de répondre aux injonctions de la présente mise en demeure, dans un délai de **huit (08) jours** à compter de la date de publication du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), les quotidiens nationaux et le site WEB du Ministère de la Défense Nationale.

Faute de quoi, l'acheteur sera dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives réglementaires à son encontre.